

Mairie de Chantemerle-les-Blés



**L'équipe municipale vous présente son
Bulletin d'Information n°2
OCTOBRE 2025**



TRAVAUX

TRAVAUX EN COURS

Sécurité routière : chicanes et restriction de stationnement

Pour limiter la vitesse dans la rue Eloi Abert, des chicanes provisoires ont été installées. Par ailleurs, un arrêté municipal interdit désormais le stationnement dans cette rue, de l'entrée du village jusqu'au monument aux morts. Tout stationnement gênant sera passible d'une amende.

Comptage et relevé de vitesse rue Éloi Abert

En partenariat avec le **Département**, un **système de comptage de véhicules et de relevé de vitesse** a été installé **rue Éloi Abert**.

Ces données permettront d'évaluer la circulation et de renforcer, si nécessaire, les actions en faveur de la sécurité routière.

Rénovation de l'école : isolation et économies d'énergie

Cet été, la façade sud de l'école a bénéficié d'une rénovation complète : isolation et enduit neuf. Le coût total des travaux s'élève à 11 688,93 € HT, dont une partie a été subventionnée par la Région à hauteur de 4 675,57 € HT.

Végétalisation et confort des élèves

Arche Agglo a prévu d'aménager une zone végétalisée le long de la Bouterne, à proximité de la cour de l'école. Ce projet vise à apporter de l'ombre aux élèves, améliorant ainsi leur confort pendant les temps de récréation.

Prochains travaux : réfection des toilettes

Durant les vacances de la Toussaint, la réfection des toilettes de l'école, situées au niveau du préau principal, est programmée.

TRAVAUX ACHEVES

Nouveau parking à l'entrée sud du village. Un parking a été aménagé à l'entrée sud du village, afin d'offrir aux riverains des places de stationnement à proximité de leur domicile. Le coût total de ce projet s'élève à 8 448,00 € HT.

Caméras de surveillance : renforcement de la propreté



Les caméras de surveillance installées aux abords des îlots de propreté sont désormais en service. Tout dépôt sauvage ou incivilité sera sanctionné par une amende :

- 125 € pour toute personne physique (particulier) responsable d'un dépôt sauvage.
- 250 € supplémentaires si les déchets sont déposés à la déchetterie par les agents techniques de la commune.
- 500 € pour toute personne morale (professionnel, entreprise, commerçant, etc.) responsable d'un dépôt sauvage.

TRAVAUX A L'ETUDE

Maison communale : un projet de réhabilitation en préparation

La réhabilitation de la maison communale, située rue des Écoles, reste à l'état de projet. Les études se poursuivent afin de définir les modalités les plus adaptées pour moderniser ce bâtiment central dans la vie locale.

Sécurisation de l'entrée sud du village :

Un partenariat avec le département Un projet de réaménagement de la départementale D109, à l'entrée sud du village, est actuellement à l'étude. L'objectif est de sécuriser l'accès aux îlots de propreté, au camping, et d'améliorer la circulation des riverains. Ce projet est mené en étroite collaboration avec les services du département, afin de garantir une solution à la fois efficace et durable.

VOIRIES

Comme chaque année, la commission des travaux a parcouru l'ensemble de la commune pour dresser la liste des interventions prioritaires concernant l'entretien de nos voiries.

PERSONNEL MAIRIE

Évolution des effectifs : titularisations

Nous vous informons des dernières évolutions concernant notre équipe :

- **Titularisations** : Mme ASTIC Sarah et Mme DESMEURES Élodie ont été titularisées, marquant ainsi leur pleine intégration au sein de notre équipe.

ÉCOLE EFFECTIF 2025/2026

PS-MS: 20 élèves (Mme BETTON) = 9 + 11

MS-GS : 21 élèves (Mme LASTES et Mme PONTET) = 8 + 13

CP : 13 élèves (Mme ANGE)

CE1 : 19 élèves (Mme DE LACHEISSERIE)

CE2-CM2 : 24 élèves (Mme PARVILLERS et Mme PONTET) 20 +4

CM1-CM2 : 26 élèves (Mme CUM et Mme REBOULET une journée par semaine pour assurer la décharge de direction le mardi) = 14 CM1 + 12 CM2

= 123 élèves

FERMETURE MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE

La mairie et l'agence postale seront **fermées du 25 décembre au 1er janvier inclus**.
Réouverture le **lundi 5 janvier 2026** :

- **8h00** pour la mairie
- **10h00** pour l'agence postale communale



REPAS A DOMICILE

À partir du **1er janvier 2026**, les **repas et livraisons** seront désormais **entièrement à votre charge des personnes bénéficiant de ce service**. Il leur appartiendra de **choisir un prestataire** et d'effectuer les **démarches nécessaires**.

Vous avez la possibilité de **poursuivre avec le prestataire actuel, Aésio**, en contactant **Mme Noémie SUIFFON au 04 75 77 07 71**, ou de **faire appel à un autre fournisseur** de votre choix.

Le **CCAS de Chantemerle-les-Blés** reste à votre disposition pour **vous informer et vous accompagner** dans ces démarches.

LES CCAS DE CHANTEMERLE LES BLÉS DE BEAUMONT MONTEUX ET DE LARNAGE



Se sont unis autour d'un projet porté par le service prévention de la Mutualité Française Auvergne Rhône-Alpes, et le soutien financier de la Commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de la Drôme.

Ensemble, ils ont organisé un cycle inédit de 12 rencontres gratuites, réparties sur 4 saisons de mars 2025 à février 2026, entièrement dédié au bien-être mental et social des personnes de plus de 60 ans. "Cultiver sa santé mentale et sociale au fil des saisons"

A chaque saison un groupe de personnes inscrites des différentes communes a participé /ou participera à trois ateliers autour de thématiques variées : automassage, balades contemplatives, danse, alimentation en conscience, psychologie positive, créativité, cinéma et

techniques de relaxation. Ces moments, animés par des professionnels, favorisent l'échange, la découverte et la convivialité dans des lieux inspirants comme le Jardin Zen d'Erik Borja..

Ces moments conviviaux, ont favorisé l'échange, le partage, des rencontres et crée du lien social bien appréciés par chacun.

Un siècle de vie à fêter !

Notre commune a eu la joie de célébrer le centenaire de M. Abel AMBLARD qui a fêté ses 100 ans cette année.

Un moment empreint d'émotions et de convivialité, partagé avec la famille, les amis et les élus du village.

Nous lui adressons tous nos vœux de bonheur et une belle santé !

Hommage Mme BERNE,

Madame **BERNE Henriette**, qui avait récemment célébré ses **100 ans**, nous a quittés. La commune présente à sa famille ses sincères condoléances.

ENQUETE PUBLIQUE PLU

L'enquête publique portant sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de CHANTERMERLE-LES-BLÉS se déroulera du 22 septembre 2025 à 8h30 jusqu'au 24 octobre 2025 à 17h.

M. Gérard THEVENET a été désigné par le président du tribunal administratif de Grenoble en qualité de commissaire enquêteur titulaire, ingénieur Divisionnaire des Travaux Publics de l'Etat retraité et M. Gérard CLERC en tant que commissaire enquêteur suppléant, ingénieur EDF retraité, pour conduire l'enquête publique unique portant sur la révision du PLU et le zonage d'assainissement.

Le dossier du projet de révision du Plan Local d'Urbanisme et les pièces qui les accompagnent, seront déposés à la Mairie de CHANTERMERLE-LES-BLÉS pendant toute la durée de l'enquête.

Ils seront consultables aux jours et heures d'ouverture habituels de la Mairie : Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h et le Vendredi de 15h à 17h,

Ils seront également consultables, pendant toute la durée de l'enquête, sur le site Internet de la commune (<https://www.chantermerlelesbles.fr/>).

Un accès gratuit au dossier numérique en Mairie sera garanti sur un poste informatique, aux jours et horaires d'ouverture habituels.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, et tenu à disposition à la Mairie de CHANTERMERLE-LES-BLÉS.

Les observations du public peuvent également être adressées :

- par courrier adressé au commissaire enquêteur, à la mairie de CHANTERMERLE-LES-BLÉS, 10 rue des Écoles, 26600 CHANTERMERLE-LES-BLÉS
- par courrier électronique à l'adresse mail suivante : mairiechantemerle26@gmail.com

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, en Mairie de CHANTERMERLE-LES-BLÉS, pour recevoir ses observations écrites et orales dans le cadre de ses permanences :

- Le 22 Septembre 2025 de 8h30 à 10h00
- Le 20 Octobre 2025 de 18h à 20h30
- Le 24 Octobre 2025 de 15h à 17h

Les observations reçues avant le début de l'enquête publique le 22 septembre 2025 à 8h30 ou après clôture de celle-ci, au-delà du vendredi 20 octobre 2025 à 17h ne seront pas prises en compte

Arrêté de mise à l'enquête publique du projet de révision du plan local d'urbanisme de la commune de CHANTERMERLE LES BLES.



ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE

L'Office Français de la Biodiversité (OFB) a donné une réponse favorable à la candidature pour l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) portée par **ARCHE Agglo**, en partenariat avec 12 communes volontaires : **Chantemerle-les-Blés, Charmes-sur-l'Herbasse, Margès, Glun, Mauves, Pailharès, Saint-Félicien, Plats, Saint-Jean-de-Muzols, Sécheras, Tain-l'Hermitage et Tournon-sur-Rhône.**

Cet Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) débutera en 2026 et se terminera en 2028.

Un projet collaboratif pour une biodiversité locale préservée et restaurée

- Porté par **ARCHE Agglo** en étroite collaboration avec les communes engagées, ce projet vise à : **Acquérir une connaissance fine de la biodiversité** à l'échelle des communes et identifier les enjeux spécifiques pour chaque territoire.
- **Mobiliser et sensibiliser** élus, acteurs socio-économiques et habitants grâce à des inventaires participatifs, des formations citoyennes et des animations scolaires et grand public.
- **Intégrer la biodiversité** dans les projets d'aménagement et les politiques territoriales, qu'elles soient communales ou intercommunales.

Une démarche en trois phases

1. **État des lieux et diagnostic écologique** : Synthèse bibliographique, inventaires des habitats et de la flore patrimoniale, ainsi que des espèces cibles pour la faune. Les habitants seront associés via des sciences participatives pour compléter les données
2. **Définition et cartographie des enjeux** : Identification collective des habitats et espèces prioritaires, ainsi que des menaces pesant sur la biodiversité locale.
3. **Élaboration d'un plan d'actions** : Mise en place d'un programme opérationnel à court, moyen et long terme pour préserver et valoriser la biodiversité.

Un plan d'actions intégré et concerté !

Les résultats de l'**Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)** seront déclinés dans les politiques et actions des communes (urbanisme, gestion des espaces verts, sensibilisation des habitants) et de l'agglo (PCAET, PAT, PTGE, gestion des milieux naturels, campagnes pédagogiques, etc.).

Une gouvernance locale

Des **Comités d'usagers** seront créés dans chaque commune ou groupement de communes voisines, réunissant acteurs locaux, associations (chasse, pêche, sport, culture, environnement, patrimoine), agriculteurs, écoles et habitants.

Ces comités permettront de co-construire les actions et de renforcer l'appropriation du projet par tous.



PLUS FRAICHE MA VILLE

La commune de Chantemerle-les-Blés a été sélectionnée pour bénéficier du dispositif **Plus fraîche ma ville**, une initiative visant à lutter contre la surchauffe urbaine et à améliorer le confort thermique des espaces publics.

Une démarche qui s'inscrit dans une volonté forte de préserver la qualité de vie des habitants, tout en anticipant les effets du changement climatique.

Un accompagnement complet pour des solutions adaptées

Le dispositif *Plus fraîche ma ville* propose un accompagnement sur-mesure aux collectivités pour :

- **Diagnostiquer** les zones de surchauffe urbaine grâce à des **fiches méthodologiques** et des **outils pratiques** mis à disposition des élus et des agents municipaux.
- **Identifier des solutions concrètes** de rafraîchissement urbain, organisées en trois entrées opérationnelles :
 - ◇ **Parcours de décision** : pour guider les choix en fonction des spécificités locales.
 - ◇ **Fiches techniques** : détaillant les solutions existantes (végétalisation, matériaux réfléchissants, points d'eau, etc.).
 - ◇ **Retours d'expérience** : inspirés par des projets menés dans d'autres communes.
- **Bénéficier d'un service d'accompagnement numérique** incluant :
 - ◇ Des **simulations budgétaires** pour évaluer la faisabilité des projets.
 - ◇ Un accès aux **sources de financement** disponibles.
 - ◇ Des **recommandations techniques** adaptées aux projets de la commune.

Deux sites pour initier la démarche

La commune a identifié **deux espaces prioritaires** pour lancer cette réflexion :

1. **La cour de l'école** : un lieu central pour les enfants où la création d'îlots de fraîcheur pourrait améliorer le confort pendant les périodes de forte chaleur.
2. **La Place de la Poste** : un espace public fréquenté, idéal pour tester des solutions innovantes de rafraîchissement (ombrage, végétalisation, sols perméables, etc.).

Prochaines étapes

Dans les mois à venir, la commune travaillera en étroite collaboration avec les experts régionaux pour :

- Réaliser un **diagnostic précis** des deux sites pilotes.
- Élaborer des **scénarios d'aménagement** en fonction des contraintes locales.



INFOS DIVERSES

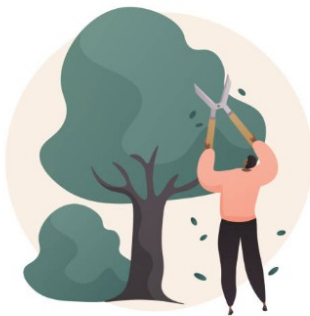


Entretien et modernisation du cimetière

Suite à plusieurs remarques de la part des administrés, les agents techniques sont récemment intervenus pour **nettoyer et remettre en état le cimetière**.

Dans une démarche de modernisation, la mairie a également investi dans un **logiciel de gestion du cimetière**, qui facilitera la recherche des concessions et le suivi administratif. Une fois toutes les données saisies, ce service sera **consultable en ligne** par les habitants.

Élagage responsable et respect de la biodiversité



Nous rappelons qu'il est important d'**élaguer les haies et arbres donnant sur la voie publique** afin d'assurer la sécurité et la visibilité pour tous. Cependant, cette opération doit se faire **dans le respect de la biodiversité** :

- évitez toute taille durant la période de **nidification des oiseaux (mars à août)**,
- privilégiez une **taille douce**, respectueuse des arbres et arbustes,
- et, si possible, laissez quelques zones naturelles propices à la faune locale.

Merci à chacun de contribuer à un **espace public à la fois sûr et vivant**.

Coupure de courant programmée

Enedis nous informe qu'une **coupure d'électricité** est prévue le **lundi 8 décembre 2025**, de **8h30 à 11h00**, au **120 impasse Fontetu**.

Vous pouvez **suivre l'évolution de l'intervention** et consulter l'heure approximative de rétablissement sur le site enedis.fr ou en **scannant le QR code** figurant en bas de page.

L'alimentation pourra être rétablie à **tout moment avant la fin de la plage horaire indiquée**.



BIBLIOTHEQUE

Fonctionnement de la bibliothèque



Horaires des permanences :

- * **Jeudi de 16h30-18h30**
- * **Vendredi de 16h30 à 18h30**
- * **Le premier samedi de chaque mois de 10h30 à 12h:**
Des livres et des jeux

Comment ça marche ?

Les bénévoles vous accueillent dans la bibliothèque pour les prêts de livres et dans la salle des mariages pour partager un temps convivial autour de jeux de société, de loisirs créatifs et d'une petite collation (café, thé, sirops...). Chacun peut venir avec un jeu à faire découvrir. Ouvert à tous. Gratuit.

Tout au long de l'année, des animations seront proposées : temps histoires et comptines pour les enfants par les'tits contes des blés, spectacles, matinées thématiques (initiation à la vannerie, dégustation...), grainothèque, participation au festival du conte des collines de l'Hermitage, Partir en livre...

Le programme des animations sera affiché régulièrement et communiqué via Panneau Pocket.

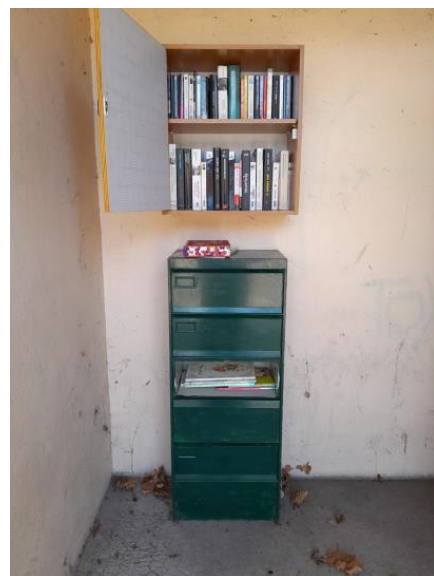
La cotisation annuelle

Elle reste inchangée : **10 euros par famille**

Les bénévoles

Gisèle GAILLARD, Eliane ODDON, Monique JOURDAN, Christine TARDIEU, Elisabeth PETRUS, Françoise DEPILOY, Laetitia GREVE, Vanessa ROBIN, Laetitia GASSIES, Laetitia LACARTE.





Les boîtes à livres

Des boîtes à livres ont été installées à proximité de la bibliothèque à côté de l'arrêt de car sous l'ancien abri bus. Son fonctionnement est simple et accessible à tous : chacun peut venir déposer et récupérer des livres. Les livres adultes sont en hauteur dans le meuble en bois et les livres enfants sont placés dans le meuble vert à tiroirs. Merci de respecter cette disposition pour éviter que les enfants aient accès à des livres au contenu inadapté.

Recherche de bénévoles

L'équipe des bénévoles sera ravie d'accueillir toute personne motivée pour participer à la vie de la bibliothèque. En rejoignant l'équipe, vous pourrez bénéficier de formations gratuites de la médiathèque départementale de la Drôme et un accès privilégié à des ressources multimédias.



Les animations 2024-2025

Deux spectacles offerts aux enfants des classes de maternelle et aux enfants accueillis chez les assistantes maternelles du Relais Petite Enfance d'Arche Agglo et un spectacle tout public dans le cadre du festival Babil en scène.

Des temps lectures et des temps de loisirs créatifs



Atelier d'initiation à la vannerie proposée et animée par Monique Jourdan, bénévole de la bibliothèque.



Le festival du conte des collines de l'Hermitage

Vieilles mœurs !
Association des
Cultures de l'Hermitage



**DU VENDREDI 17 AU VENDREDI 31 JANVIER
FESTIVAL DU CONTE DES COLLINES**

Du 17 au 31 janvier se tiendra la 11ème édition du Festival du Conte préparée par un collectif de bénévoles et organisée par l'association Familles Rurales. A Chanas-Carson et dans plusieurs villages alentours, les arts du conte et de l'oralité seront mis à l'honneur avec des spectacles et des ateliers proposés par des artistes professionnels de la région. Des histoires et des fantaisies pour tous les âges qui nous offriront à rire et à rêver pour démarrer du meilleur pied la nouvelle année !

POUR RESERVER VOS PLACES

ASSOCIATION FAMILLES RURALES 09.71.46.40.58 evs.chanascourson@gmail.com

SAMEDI 25 JANVIER A 10H00

CHANTERMERLE-LES-BLES, Bibliothèque, 10 rue des écoles

Cie Les cailloux brûlants avec Nid de poule

Petite enfance - 7 euros adultes/3 euros enfant,
réservation conseillée



**Les'tits contes des blés
présentent
Toc Toc Toc Monsieur Pouce**

Séance de partage de comptines
pour les enfants de 0 à 6 ans.
(accompagnés par un adulte)

**Samedi 17 juin
séances à 10h et à 11h**

à la Bibliothèque de Chantermerle-les-blés

Sur inscription :
bibliothequedesbles@gmail.com
06.66.85.27.35
Places limitées

Des animations comptines proposées par les bénévoles de la bibliothèque tout au long de l'année pour le plaisir chantant et dansant des enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un parent, grand-parent, assistante maternelle.

FESTIVAL PARTIR EN LIVRE



Festival Partir en Livre organisée par Arche Agglo

Organisée par le Centre national du livre (CNL) sous l'impulsion du ministère de la Culture depuis 2015, **Partir en Livre** est la première manifestation qui promeut le plaisir de la lecture auprès des jeunes, sur tout le territoire. Pour sa 4ème édition, le festival « Partir en livre » devient un événement culturel incontournable sur le territoire d'ARCHE Agglo. Ce festival a proposé du 16 juin au 19 juillet 2025, une programmation éclectique et variée, riche en surprises et découvertes. Cette année, le festival questionne le vivant avec la thématique "Les animaux et nous".



TIPI À HISTOIRES

Info pratique (dès 12 mois)

Venez vous asseoir à côté du tipi à histoires ; comptines, tapis à histoires, jeux d'ombres et objets animés à découvrir avec tendresse et poésie. Ce spectacle sera animé par Michela Alegi.

Le Mercredi 16 Juillet 2025
à la salle rurale - route des Granges - Chantemerle les blés
à 15h

Renseignements et inscriptions : bibliothequesbles@gmail.com - 06 66 85 27 35.



LES ANIMAUX HÉROS

Info pratique (8-12 ans)

Viens découvrir des techniques simples pour apprendre à dessiner nos héros de BD : Milou, Bill, Ajax, Puduk, le Marsupilami et plein d'autres encore... Atelier animé par Audrey Chirouze - Guisset.

Le Samedi 5 Juillet 2025
à la bibliothèque de Chantemerle les Blés
à 10h (complet), à 14h

Le Samedi 12 Juillet 2025
à la bibliothèque de Chantemerle les Blés
à 14h

Renseignements et inscription : bibliothequesbles@gmail.com - 06 66 85 27 35.



Un grand merci à toutes les bénévoles qui ont fait vivre la bibliothèque cette année et qui partagent avec beaucoup d'enthousiasme leur passion pour la culture avec tous les publics accueillis.

Afin de répondre aux besoins de renouvellement des ouvrages proposés dans les rayons de la bibliothèque, n'hésitez pas à nous faire part de vos envies, coups de cœur...

Bonnes lectures !



PREMIERES PAGES

En 2025, la Drôme met en place le dispositif « Premières pages » pour la première fois.

Il s'agit d'offrir un livre à tous les enfants nés ou adoptés dans l'année.

Une sélection de trois livres a été réalisée par des personnels des structures de la petite enfance du département et les bibliothécaires jeunesse de la médiathèque.



Chaque parent recevra par courrier postal :

- Une invitation à venir récupérer le livre dans l'une des 127 bibliothèques drômoises*
- Un livret de présentation sur la lecture et les tout petits, ainsi qu'une bibliographie.

** 107 bibliothèques communales et 4 sites de la médiathèque départementale, 13 médiathèques du réseau de Valence Romans Agglo, 1 médiathèque à Montélimar, Pierrelatte et Saint-Paul-Trois-Châteaux.*



PREMIERES PAGES 2025

QUI FAIT QUOI ?

MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE

Envoie les courriers aux parents

Envoie les livres en plusieurs
exemplaires dans les
bibliothèques drômoises

BIBLIOTHÈQUES DRÔMOISES

Gardent les livres à disposition à
l'accueil

Accueillent les personnes qui se
présentent avec le bon de retrait

Font choisir un des 3 livres

En profitent pour faire connaître
la bibliothèque et ses services

Demandent à la MD des livres
supplémentaires au fur et à
mesure de la distribution (envoi
d'un mail)

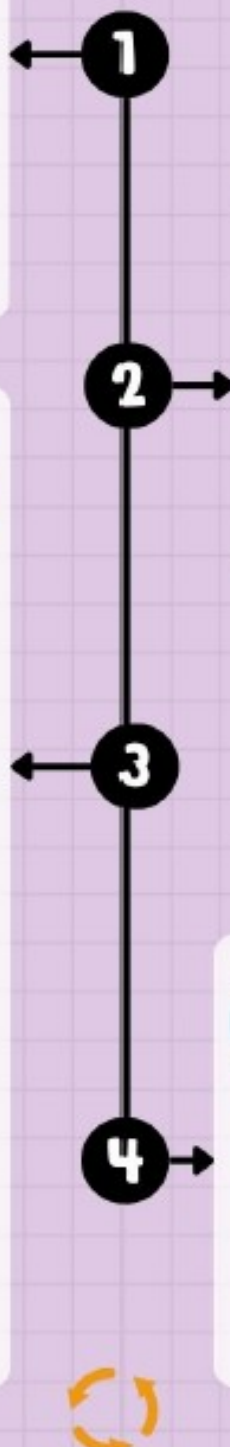
PMI

Présentent / exposent les
3 livres dans les salles
d'attente/banques
d'accueil

MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE

Réceptionne les demandes de
livres supplémentaires

Envoie les livres
supplémentaires nécessaires



CLUB EPI D'OR



Après une période estivale au ralenti, les activités du Club Epi d'Or se réveillent :

- * ***La danse en Ligne*** reprend le **mardi 30 septembre de 9 heures 30 à 10 heures 30**, au complexe *Michel Martin*, soit dans la salle rurale ou le gymnase (suivant utilisation de cette dernière par les assistantes maternelles). N'hésitez pas à venir nous rejoindre si vous êtes intéressé(e).
- * ***La marche douce*** a repris le **mardi 2 septembre**. Départ **parking de la Mairie à 14 heures**.
- * ***Les après-midi cartes du mercredi***, à partir de **14 heures** ont déjà repris au local du club, 175 rue Eloi Abert. Nous manquons de participants et toutes personnes désirant nous rejoindre seront les bienvenues.
- * ***La pétanque*** a lieu au boudrome du complexe *Michel Martin* le **jeudi** à partir de **14 heures**.
- * ***L'activité patchwork/broderie*** : le **vendredi à partir de 14 heures** au local du Club. Toute personne, même débutante, peut venir nous rejoindre.

Outre ces activités, le Club organise divers manifestations (réunions gourmandes, après-midi boules et cartes) et des voyages d'une journée (ou de plusieurs jours), tout au long de l'année. Venez nous rejoindre vous serez les bienvenues !!!



Quelques personnes, sur les 55 participants, lors de notre dernière escapade, dans le Colorado Provençal.

LA BOULE JOYEUSE

La Boule Joyeuse aura le plaisir de vous accueillir pour partager des moments de détente, de sport et de convivialité lors de ses manifestations organisées :

- Dimanche 11 janvier 2026 : Matinée Saucisses Caillettes
- Lundi 05 avril 2026 : Concours de Pâques et Grande Tombola

De plus, l'Assemblée Générale de l'association aura lieu Vendredi 21 novembre à 19h en Mairie de Chanterle les Blés.



GYM PILATE

Les cours collectifs de Val'Fit ont repris le 4 septembre après un été à travailler sur mon site et à améliorer la salle de coaching perso.

Nouveauté : Pilates le lundi à 10h30 ou 14h.

Mardi à 18h : abdos fessiers circuit training.

Mercredi à 19h15 : Circuits HIIT, cardio renfo et stretching.

Jeudi à 19h30 : stretching actif ou stretching ballons.

Site : www.coachsportiftain.fr pour les tarifs et autre.

Système de cartes pour vous donner un grand choix d'abonnement.

Valérie 06.28.18.78.22, n'hésitez pas si questions sur les lieux notamment à Chantemerle.



CHANTEMERLE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

A l'occasion des **Journées du Patrimoine** des 20 et 21 septembre 2025, nous avons accueilli dès le vendredi matin les enfants de deux classes de l'école du village. Ils ont pu découvrir l'exposition-photos à la mairie sur les métiers d'autrefois aujourd'hui disparus. Puis, lors de la promenade commentée de la rue Eloi Abert, ils ont été surpris par le nombre de commerçants et artisans présents autrefois.

Les visites et déambulations se sont poursuivies samedi et dimanche ; six groupes ont pu successivement bénéficier des commentaires devant les nombreuses maisons et ce, malgré les averses du dimanche après-midi.

Quant à notre belle église, elle était remplie à l'occasion de la messe célébrée par son nouveau prêtre Damien de Villepoix, curé en charge de la paroisse Saint Vincent de l'Hermitage. Les passionnés d'architecture et d'histoire ont également beaucoup apprécié les visites commentées de notre église par les bénévoles de l'association très documentés.

Ce prochain **11 novembre**, l'association mettra en lumière Jean Champavert : enfant de Chantemerle, mort au lointain champ d'honneur de l'Indochine. Multi médaillé, il repose au cimetière de Chantemerle.

Nous rappelons **à tous les Chantemerlois** que l'association se réunit tous les jeudis après-midi à la Mairie, salle des mariages de 14h à 16h. Vous y êtes les bienvenus !

JEU : Voici la nouvelle photo-mystère ; à vous de retrouver toutes ces charmantes personnes de 1955 :



Résultats de la photo de 1984 du Bulletin information d'avril 2025 : de bas en haut et de gauche à droite :

Frédéric Flouret, Vincent Robin, Grégory Barri, Cécile Fraisse, Sandrine Burel, Ludovic Gobert, Sandra Noyerie, Alexandra Amblard,

Guyène Tarel, Fabien Jourdan, Steve Gerbandier, Antoine Rozier, Steve Gaumé, Florence Chardon, Anna Mésonasse, Laeticia Monier, Emmanuel Boyer.

LES ENFANTS DE LA BOUTERNE



L'Amicale Laïque – Les Enfants de la Bouterne

L'association Les enfants de la Bouterne est une association composée de parents bénévoles qui ont à cœur le plaisir d'offrir de vrais moments conviviaux aux enfants et à leurs parents.

Tous les événements organisés permettent aux enseignantes de proposer des activités ou des sorties scolaires riches et variées.

Les rendez- vous de l'année sont déjà à noter dans les agendas!

* Marché de Noël : dimanche 7 décembre 2025

* Concours de belote : samedi 31 janvier 2026

* Carnaval : samedi 14 mars 2026

* Fête de l'école : vendredi 26 juin 2026

Grâce au bénéfices des différents évènements :

l'association finance des ateliers et sorties en lien avec la création artistique, thème choisi par l'équipe pédagogique cette année.

Des intervenants : théâtre, kapla

Des sorties : théâtre, musée de Valence.

Mais aussi :

du matériel pédagogique et ludique pour la cour et les classes, un goûter de Noël ainsi que les cadeaux du Père Noël pour chaque classe

Des moments forts sont à partager sans modération et **l'engagement des bénévoles est essentielle sur ces animations** qui financeront projets pédagogiques et sorties pour les enfants de l'école. Que vous ayez peu ou beaucoup de temps, que vous aimiez faire de la pâtisserie ou traîner derrière la buvette, tous les coups de main sont les bienvenus !

N'hésitez pas à vous rapprocher de nous pour nous aider à préparer ces manifestations, nous apporter de nouvelles idées et votre enthousiasme !

Contact : 06 77 62 99 95 Pascal Pluvinet – président

Informations diverses :

L'association participe au programme de **recyclage des gourdes de compote** et de crème dessert (de toutes marques) et matériel d'écriture. Pour plus de renseignements contactez Aude au 06 61 44 27 45

Dons : L'association peut désormais délivrer des reçus fiscaux aux sociétés souhaitant nous faire des dons, en euros ou en nature (66% de déduction fiscale). N'hésitez pas à solliciter votre entreprise et vous rapprocher de nous.

GYM VOLONTAIRE

La GV Drôme des Collines continue ses activités sur 13 communes avoisinantes de Chantemerle les Blés.

Notre section de Chantemerle, très dynamique est bien encadrée par Marie-Laure CARAUX, où vous pouvez nous rejoindre tous les jeudis de 10h15 à 11h15 au gymnase « Michel MARTIN »
Comme chaque année, nous avons participé au Forum des Associations le vendredi 5 septembre.

Pour tous renseignements : Françoise DEPINOY au 06 23 54 03 19

Un petit aperçu de nos activités dans nos 13 villages avec les responsables à contacter :

Villages	Activités et horaires	Responsables	Contacts
Beausemblant	<i>gym lundi 14h30</i>	Agnès Margirier	06 86 12 00 53
Chanos-Curson	<i>gym jeudi 9h</i>	Jean Marie Allix	06 17 76 85 83
Chantemerle-les-Blés	<i>gym jeudi 10h15 marche oxygène APA mercredi 10h30</i>	Françoise Depinoy	06 23 54 03 19
Claveyson	<i>gym mardi 10h</i>	Danièle Perossier	06 77 23 31 76
	<i>gym extérieur APA mercredi 13h30 marche nordique lundi 10h</i>	Monique Sroussi	06 07 90 98 96
Hauterives	<i>gym vendredi 10h15 gym APA lundi 13h30</i>	Simone Combalot	06 52 53 44 93
La Motte de Galaure	<i>gym lundi 19h30</i>	Cécile Silvestre	06 65 50 86 08
Laveyron	<i>gym mercredi 19h gym mardi 14 h</i>	Hélène Thivillier	06 81 01 97 16
Lens-Lestang	<i>gym vendredi 9h</i>	Rolande Thivoz	06 21 94 27 95
Mureils	<i>gym vendredi 11h</i>	Régine Junique	07 81 50 92 62
Saint Martin d'Août	<i>pilates mardi 8h30 pilates jeudi 18h</i>	Elsa Steunou	06 76 90 00 79
Saint-Uze	<i>gym mardi 16h45 gym mardi 18 h</i>	Paulette Huyghe	06 17 85 96 65
Saint-Vallier	<i>gym lundi 16h15 gym lundi 17h30</i>	Françoise Poirer	06 79 16 04 38
Tersanne	<i>pilates mardi 18h30 pilates mardi 19h30</i>	Caroline Cortier	06 99 77 54 27

Le plus de notre association, une adhésion dans une seule section qui propose l'activité GYM vous permet de participer aux séances de GYM dans les autres communes,



LAC

L'Association Loisirs Animation Chantemerloise vous invite à noter un rendez-vous festif pour cette fin d'année scolaire :

→ **Théâtre adulte**

Les **vendredi 8 novembre en soirée** et **samedi 9 novembre après-midi**, venez assister aux représentations des comédiens de l'association.

Un moment convivial à ne pas manquer !

*La troupe Les Trublions
en représentation théâtrale
à Chantemerle les Blés*

Les Belles Sœurs



Samedi 8/11

20h00

Dimanche 9/11

16h00

Salle rurale

Entrée payante:

8€

Buvette

Une pièce de
Eric Assous

4 femmes, 3 hommes... Un
personnage de trop?

Déconseillé aux moins de 12 ans

L.A.C

**Loisir Animation
Chantemerle-les-Blés**

Lors de l'assemblée générale de l'association **Loisirs Animation**, qui s'est tenue le **vendredi 10 octobre**, ont été définies les **activités prévues pour l'année 2025/2026**, ainsi que les **participations annuelles** des adhérents.

Activités du L.A.C. 2025/2026		
Loisir – Animations- Chantemerle les blés		
	Badminton à partir de 16ans contact : Huet Xavier:06 64 64 80 70	Jeudi à partir de 19h au Gymnase
	Tennis de table à partir de 16ans contact : Chatron Laurent:06 30 10 23 06	Mardi à partir de 18h salle rurale
	Sport loisir à partir de 16ans contact : Mouissat Linda:06 13 48 77 44	Mardi à partir de 20h30 gymnase
	Tricot-crochet à partir de 16ans contact : Burel Françoise:04 75 07 48 83	Mardi de 14h à 17h salle rurale
	Vannerie à partir de 16ans contact : Jourdan Monique :06 33 10 19 70	Mercredi à partir de 20h salle rurale
	Tarot-Belote à partir de 16ans contact : Vignon Georges:06 82 58 76 95	Jeudi à partir de 20h mairie salle des mariages
	Initiation Dessin enfants de 8 à 12 ans contact : Chirouze/Guisset Audrey 06 48 75 22 00	lundi de 17h30 à 18h30 de 18h30 à 19h30 petite salle rurale
	Théâtre Adultes à partir de 16ans contact : Hervé Echeto:06 63 49 73 19	Lundi à partir de 18h salle rurale
	Théâtre Enfants à partir de 7ans contact : Hervé Echeto:06 63 49 73 19	Mercredi 7 à 10 ans de 18 à 19h 11 à 14 ans de 19 à 20h salle rurale

*Tarifs définis lors de l'Assemblée générale, le 10 octobre 2025

Tarifs pour l'année *	chantemerlois	extérieurs
Une seule inscription quelque soit le nombre d'activités	Individuel : 10€ famille : 15€	Individuel : 20€ famille : 25€

GROUPE ACTIONS PROJETS CLIMAT ET ENVIRONNEMENT

Le **Groupe Action Projet (GAP) climat et environnement mobilise les habitants pour un village plus durable et solidaires**. Cette instance permet aux habitants, qu'ils soient élus ou non, de s'impliquer activement dans la co-construction de projets locaux en faveur du climat et de l'environnement. Grâce à l'intelligence collective, le GAP propose et met en œuvre des actions concrètes pour transformer le village et améliorer le quotidien de ses habitants.

Une mobilisation citoyenne au service du climat et de la biodiversité

Le GAP climat et environnement est un espace d'échange et d'action ouvert à tous les Chantermerlois. Son objectif ? **Associer les habitants à la transition écologique** en imaginant ensemble des solutions adaptées aux enjeux locaux. Que ce soit pour végétaliser le village, organiser des événements éducatifs ou promouvoir des modes de vie plus durables, chaque idée est la bienvenue.

Vous avez des envies, des idées à mettre en œuvre sur la commune ?

Venez nous rencontrer ! Nous serons ravis de vous accueillir au sein du groupe.

Contact par mail : mairie.chantemerle.les.bles@wanadoo.fr

Des actions concrètes

Des événements pour sensibiliser et agir ensemble

Le GAP ne se contente pas de réfléchir : il passe à l'action ! Plusieurs événements ont déjà marqué l'année 2025 :

Sortie vélo le dimanche 29 juin 2025 : Au départ de Chantemerle-les-Blés, les participants ont pu profiter d'un atelier de vérification et de réglage de vélos, ainsi que de nombreux conseils pour une pratique sécurisée.

Rando le dimanche 14 septembre 2025 : les participants ont pu découvrir, dans le cadre d'une **randonnée conviviale** les **chutes de la Druise**, un site naturel exceptionnel !

Marché des producteurs le vendredi 19 mai 2025 : Une occasion de soutenir l'économie locale et de découvrir des produits frais et de saison, sur la place de la Mairie.

Animation nocturne avec la LPO le vendredi 29 août 2025 : Une soirée ludique et éducative, avec des activités pour petits et grands, la projection d'un film et une balade nocturne équipée de *batbox* pour écouter les chauves-souris. *Une animation très appréciée par les participants.*

Des ateliers pour apprendre et partager

Sabrina CATTEZ, animatrice de l'association **Familles Rurales des Collines de l'Hermitage – Chanos Curson**, propose une série d'ateliers ouverts à tous les habitants.

Au programme :

Jeudi 20 novembre 2025 à 18h30 : Fabrication de shampoing solide et baume à lèvres (pour 12 personnes maximum, à partir de 12 ans).

Inscriptions : Association Familles Rurales des Collines de l'Hermitage – Chanos Curson.

Un groupe d'entraide

Le groupe WhatsApp « **Chantemerle entraide et bons plans** » continue de grandir. Pour garantir son bon fonctionnement, les règles d'utilisation sont rappelées :

Interdiction des messages commerciaux, discriminatoires ou inappropriés.
Répondre en message privé pour éviter de surcharger les discussions.
Effacer les annonces obsolètes.

Ce groupe a été créé pour :

Partager vos besoins : recherche d'un service, d'un coup de main ou d'un conseil.

Échanger des bons plans : astuces, adresses utiles, ou opportunités locales.

Proposer ou demander des objets : dons, trocs, ou prêts de matériel (outils de bricolage, objets du quotidien, etc.).

Pour rejoindre le groupe WhatsApp de Chantemerle : un espace d'entraide et de partage entre habitants de Chantemerle les Blés, vous pouvez contacter les administrateurs :

Florence DELOBRE
Lucie PHEULPIN
Magali CLER
Dominique PARA
Pascal PLUVINET
Ludovic COSTE

Végétaliser le village

Le GAP en lien avec la municipalité souhaite s'inscrire dans la dynamique « **Plus fraîche ma ville** » et propose de contribuer activement en élaborant une **cartographie du village**. Cette carte permettra d'identifier les espaces propices à la plantation d'arbres et de végétaux, afin de :

Lutter contre les îlots de chaleur.

Améliorer le cadre de vie face aux défis du changement climatique.

L'objectif est de rendre Chantemerle-les-Blés plus résilient et agréable à vivre, tout en impliquant chacun dans cette transition.

Prochaine réunion : un moment convivial pour échanger et agir

Le GAP climat et environnement invite tous les habitants à participer à sa prochaine réunion :

Mercredi 26 novembre 2025, de 19h30 à 21h30

Au programme : échanges, projets et **repas partagé** pour renforcer les liens entre les participants.

Le GAP est ouvert à tous les Chantermerloises et Chantermerlois. Ensemble, faisons de notre village un exemple de transition écologique et de solidarité !

FRANCE SERVICES



France services

TAIN L'HERMITAGE

Des services publics de proximité pour tous !



PROCHE DE VOUS,

PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien, administratives et numériques.

12, quai Arthur Rostaing
26 600 Tain l'Hermitage
À côté de la crèche Pomme d'Api

Tél : 04 75 07 07 50
Email : franceservices@archeagglo.fr

sans rendez-vous

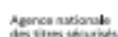
Lundi : 13h15-16h45

Mardi : 8h30-12h

Mercredi : 8h30-12h / 13h15-16h30

Jeudi : 13h15-16h45

Vendredi : 8h30-12h / 13h15-16h30



Le dispositif LISA (Lieu information seniors autonomie) Devient le Point Info Seniors

POINT INFO SENIORS
Accompagnement dans le bien vieillir et l'amélioration du quotidien.

60 ANS ET + ET LEURS PROCHES

ORIENTATION
CONSEIL
ACCÈS AUX DROITS
ÉCOUTE
ACCUEIL
INFORMATION

Saint-Félicien	14 place de l'église
Tain-l'Hermitage	11, quai Arthur Rostaing
Saint-Donat-sur-l'Herbasse	1, Rue Jean Lemonon

! Possibilité d'itinérance en mairie

L'accueil s'organise sur rendez-vous uniquement, dans les locaux

France services

04 75 07 07 50 (choix 4) / seniors@archeagglo.fr

ARCHE Agglo

Vous trouverez dorénavant ce service pour les personnes âgées de 60 ans et plus, leurs proches ou leurs aidants au sein des FRANCES SERVICES du territoire D'ARCHE AGGLO qui accueillent des usagers pour la réalisation de démarches administratives.

Le Point Info Seniors informe, écoute, oriente et soutient les personnes de 60 ans et plus et leurs proches, dans l'accompagnement du bien vieillir et l'amélioration du quotidien : bien vivre à domicile (demandes d'aides financières, recherches de services, ...), répit des aidants (en lien avec l'Escale Répit), accompagnement à l'entrée en structure d'hébergement, lutte contre l'isolement social...

VOUS RETROUVEZ LE POINT INFO SENIORS A

TAIN-L'HERMITAGE: 12 quai Arthur Rostaing

SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE: Maison chancel-côté parc rue Jean Lemonon

Sur rendez vous, Informations et contact : 04 75 07 07 50 (choix 4) / seniors@archeagglo.fr

**Possibilité d'itinérance pour rencontrer les personnes sans moyens de transport.
Permanence téléphonique du lundi au vendredi**

FORUM DU BIEN VIEILLIR ARCHE AGGLO



Vieux et citoyens !

Forum du bien vieillir 2025

25/11 et 09/12

GRATUIT
ENTRÉE LIBRE

Conférence et
spectacle
Convivialité assurée !
Collation offerte

le mardi 25 novembre - 13h30/17h
Tain-l'Hermitage Salle Charles Trenet
le mardi 09 décembre - 13h30/17h
Saint-Félicien Salle des fêtes

CONTACT : 04 26 78 39 28 - www.archeagglo.fr

ARCHI'MADE

Arche Agglo intervient pour l'aménagement et la gestion des zones d'activités : création, extension, entretien et requalification.

L'objectif est de soutenir les entreprises locales et de redynamiser le territoire.

L'agglomération accompagne également les entreprises en création, en développement ou en difficulté :

Aide à la recherche de financements, mise en relation avec des partenaires et gestion des aides à l'immobilier d'entreprises ou à l'investissement des petites entreprises.

Arche Agglo gère une bourse aux locaux disponibles et trois espaces Archi'made à Tournon-sur-Rhône, Tain-l'Hermitage et Saint-Félicien, dédiés aux créateurs d'entreprises et télétravailleurs.

Enfin, l'agglomération œuvre pour l'attractivité des centres-villes et centres-bourgs à travers la dynamisation des pôles commerciaux, la lutte contre la vacance commerciale, des conseils sur mesure et diverses animations locales.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter **Archi'made** par téléphone au **04 26 78 57 41** ou par mail à economie@archeagglo.fr.

FONCIER
IMMOBILIER SERVICES
LIÉS À
L'INSTALLATION
COMMERCE
INDUSTRIE
SERVICES
ARTISANAT
ACCOMPAGNEMENT
DES ENTREPRISES



ARCHE Agglo
Entreprendre ICI



ARDECHE DROME NUMERIQUE

Le déploiement du réseau public de fibre optique à la maison (FTTH), piloté par le Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN) se poursuit sur les deux départements.

Le projet initial, défini par la Schéma directeur d'aménagement numérique du territoire (SDTAN), fixait un objectif de couverture de 97% du territoire à l'horizon 2025 soit plus de 311 000 lignes de fibres optiques à déployer et représentait un budget global de 467 millions d'euros de fonds publics, financés par les collectivités territoriales : la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les deux Départements de l'Ardèche et de la Drôme, les 27 Communautés de communes et d'agglomérations du territoire dont notamment la Communauté d'Agglomérations ARCHE AGGLO, avec le soutien de l'Etat (Plan France Très Haut Débit) et de l'Europe (FEDER), complétés par des fonds privés, ceux d'ADTIM FTTH, exploitant du réseau public ADN.

Début 2025, avec un rythme de déploiement désormais bien en place, le Syndicat ADN a confirmé l'atteinte de son objectif à fin 2025. Fin du 1er trimestre, le réseau public comptabilisait déjà plus de 280 000 lignes de fibre optiques déployées sur les deux départements.

Conscient de l'évolution des besoins numériques et des attentes des usagers et, au regard du contexte actuel de l'arrêt programmé du réseau cuivre et donc des services de téléphonie fixe et de l'ADSL d'ici 2030, les élus du Syndicat ADN ont souhaité aller encore plus loin en recherchant des solutions permettant de réaliser la complétude des 3% restants et ainsi tendre au plus près du couverture 100% fibre du territoire.

Le Syndicat ADN est ainsi allé à la rencontre des communes membres de la Communauté d'Agglomérations ARCHE AGGLO afin d'annoncer qu'il est aujourd'hui possible, grâce à un investissement plus important des entreprises Axione, en charge des travaux de déploiement et d'ADTIM FTTH, en charge de l'exploitation du réseau, de tendre à la couverture 100% fibre du territoire d'ici le 31 décembre 2026, sans avoir recours aux financements supplémentaires des collectivités membres d'ADN.

Concrètement, rien de ne change en termes d'organisation. Les mêmes acteurs restent en place. Les contraintes techniques et réglementaires liées au déploiement restent exactement les mêmes. Votre collaboration concernant les questions d'accès aux propriétés privées et d'élagage en domaine privé, avec la signature des conventions de passage, est donc plus que jamais nécessaire. L'objectif pour ADN est de pouvoir obtenir toutes les autorisations permettant de lancer les derniers travaux au plus tard en mars 2026. En effet, s'il n'est pas possible de réaliser les travaux dans les délais impartis, l'ARCEP, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes, permet aux collectivités de justifier du non-déploiement pour cause de refus tiers, laissant ainsi les usagers sans réseau fibre.

Pour toutes questions sur le déploiement du réseau fibre ADN, rendez-vous sur le site www.ardechedromenumerique.fr ou contacter la hotline d'ADTIM FTTH au 04 82 48 00 18, prix d'un appel local du lundi au vendredi de 8h à 19h.



CAP VERS LE 100% FIBRE

UNE QUESTION SUR LE RÉSEAU FIBRE ?

QUOI FAIRE / QUI CONTACTER

À DESTINATION
DES ADMINISTRÉS



DOMMAGES RÉSEAUX

Signaler et être informés

UN DOMMAGE OU TOUT AUTRE SIGNALEMENT SUR LE RÉSEAU

FIBRE (câbles arrachés, coupés, équipement dégradés, déchets à proximité, entretien à réaliser...)

Déclarer le dommage directement sur le site <https://dommages-reseaux.axione.fr/dommages/ADN> (accessible depuis le site d'Ardèche Drôme Numérique ou directement sur votre smartphone ou votre tablette).

En cas de problème de connexions, vous devez contacter votre fournisseur d'accès à Internet. Ce dernier alertera ADTIM FTTH en cas de problèmes détectés sur le réseau fibre ADN.



VOS QUESTIONS

Éligibilité, raccordement...

DES QUESTIONS SUR LE DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU ?

Vous avez des questions sur le déploiement du réseau ou sur le raccordement final de votre habitation ? Consultez notre FAQ sur notre site <https://ardechedromenumerique.fr/faq/> Choisissez le thème de votre demande et laissez vous guider.

UNE PROBLÉMATIQUE D'ÉLIGIBILITÉ OU D'ÉCHEC DE RACCORDEMENT ?

Contactez la hotline d'ADTIM FTTH au **04 82 48 00 18** (prix d'un appel local du lundi au vendredi de 8h à 19h).



VOTRE COMMUNE ÉVOLUE, LE RÉSEAU FIBRE AUSSI !

RACCORDER DE NOUVELLES CONSTRUCTIONS (maison individuelle, lotissement ou immeuble).

Des démarches sont nécessaires auprès de l'exploitant du réseau ADTIM FTTH pour le raccordement des nouvelles constructions.

Ces démarches doivent être réalisées en ligne sur le site Internet d'Ardèche Drôme Numérique via le formulaire correspondant par le propriétaire ou l'aménageur :

- Pour une maison individuelle : <https://ardechedromenumerique.fr/une-maison/>
- Pour un immeuble ou un lotissement : <https://ardechedromenumerique.fr/un-immeuble/>

RÉFÉRENCER UNE ADRESSE DANS L'OUTIL D'ÉLIGIBILITÉ

Pour référencer votre adresse dans l'outil, faites le test d'éligibilité « **A quand la fibre chez moi ?** » sur le site d'ADN : <https://ardechedromenumerique.fr/eligibilite/> puis complétez le formulaire « **référencer mon adresse dans l'outil** » en y joignant un certificat d'adressage (adressez vous à la mairie de votre commune pour obtenir votre certificat d'adressage).

Inscrivez-vous en fin de test d'éligibilité pour rester informés par mail de l'évolution du déploiement du réseau fibre à votre adresse.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

TRAVAUX DIVERS : (ARTISANS ET ENTREPRENEURS)

TRAVAUX PUBLICS :

SN LAGUT au 04.75.07.48.47

MECALOC 26 au 06.20.70.11.25

TRAVAUX PUBLICS –

MAÇONNERIE :

DALOMA, BREYNAT Christophe au 06.58.28.84.95

TENNIS MAINTENANCE :

ENGELN Giovanni au
04.75.07.40.54

ENTREPRISE DE

COUVERTURE :

Para Zinc - Francky PARA au
07.71.74.10.25

MÉTALLERIE :

M. DEYGAS Benoît au
06.62.04.84.35

PLOMBERIE ET

CHAUFFAGE :

M. VERROT Philippe au
09.88.33.33.42

MENUISERIE :

M. MORENO Marc au
06.07.76.25.83

CONSTRUCTION :

APH Aménagement et Pose pour
l'Habitat - Monsieur ROURE Hervé au 04.75.07.48.33

INSTALLATION ET MAINTENANCE DE POMPES À CHALEUR, CLIMATISATION ET ÉQUIPEMENTS FRIGORIFIQUES :

M. PELLET Raphael ENTREPRISE RFCC au 06.14.01.54.00

MAÇONNERIE D'ART :

Style et Pierres, M. Vincent GIRADINI au 06.29.76.04.53

MAINTENANCE ET DÉPANNAGE INFORMATIQUE :

Réseaulution Informatique au
06.51.73.73.89

PLOMBERIE :

M. LAGUT Romain au
06.37.82.42.05

ENTRETIEN VÉHICULES (NETTOYAGE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR):

ZEAYON-AUTOMOBILE au
06.38.77.43.56 ou par email au
francois@zeayon.fr. Retrouvez
tous les détails et services sur
[https : // boutique.zeayon-
automobile.fr/](https://boutique.zeayon-automobile.fr/)

ARTISTE PEINTRE :

LES FABULATIONS de Fanny,
Mme EXBRAYAT Stéphanie par
email à [stepha-
nie.exbrayat@hotmail.fr](mailto:stephanie.exbrayat@hotmail.fr)

PLACO - PEINTURE, ENDUIT ET RATISSAGE :

R.A.I.M CONCEPT au
06.27.85.37.32 ou 06.09.70.28.15
ou par email à [raimcon-
cept@outlook.fr](mailto:raimconcept@outlook.fr)

SOLAR WRAP :

Mme DUMONT Natacha diri-
geante SolarWrap Valence au
06.63.59.63.64 ou par mail : [nata-
cha.dumont@solarwrap.fr](mailto:natacha.dumont@solarwrap.fr)

MENUISERIE AGENCEMENT :

Société BMA, BREYNE Daniel
au 06.32.63.19.41 ou par Mail :
b.m.a@orange.fr

ELECTRICITE :

ELECVINCE au 07.44.47.44.13

TRANSPORTS ROUTIERS :

RAYMOND FAURE ET FILS au
04.75.07.81.71

COMMERÇANTS ET ENTREPRISES :

AIDE ET MAINTIEN À DOMICILE :

ARC EN CIEL au 06.22.49.16.96
ou 07.81.17.97.46

COIFFURE :

Sarah NURY au
09 84 33 97 29

FABRICATION D'OBJETS DIVERS EN BOIS, EN LIÈGE,

VANNERIE ET SPARTERIE :

M. NURY Guy au 04.75.07.45.00

VENTE DE CHAUSSURES :

Mme TEPPA Agnès au
04.75.07.45.37

ONGLERIE :

FASCIN'ONGLES au
06.37.57.48. 81

INFIRMIÈRES :

Cabinet d'infirmiers Les 2L au
04.75.06.46.58

APICULTEUR :

M. GRIMAUD Jérôme au
06.14.90.09.65

MONITRICE

D'EQUITATION :

Mme FAURE Héloïse au 06 46 66
24 31, bas St Sauveur à Chante-
merle les Blés (après la salle poly-
valente)

GOBERT FRUIT:

Producteur d'abricots et produits
transformés abricots

3125 Route de la Ratte à Chante-
merle les Blés
06 20 98 92 67

<https://www.sas-gobert.com/>

BIEN-ÊTRE :

MAGNÉTISME ET GÉOBIOLOGIE :

Mme BOS Fabienne au
07.71.63.71.97 ou par email
fabienne.drome26@gmail.com

MAGNÉTISEUSE, REBOU- TEUSE, COUPEUSE DE FEU À DOMICILE, CHEZ LES PER- SONNES :

L'Eveil de Tiffanie - BE-
LEMBERT Tiffanie—1620 route
de Chavannes à Chantemerle les
Blés, sur facebook : l'éveil de Tif-
fanie, prise de rendez-vous au
06 82 02 09 73 ou par sms

KINÉSIOLOGUE :

Florence SAVEL—les 1ers lundis
du mois—270 Impasse du Gre-
nouillet à Chantemerle les Blés 07
66 21 22 92 ou par email :

flocolor.energie@gmail.com

MASSAGES BIEN-ÊTRE :

Virginie massaGes bien-être au
06.69.57.34.88—315 Rue Eloi
Abert à Chantemerle les Blés ou
par email à guillaumotvirgi-
nie@gmail.com - Facebook : vir-
ginie massages bien-être - site
web : [https://](https://guillaumotvirginie.wixsite.com/monsie)
guillaumotvirginie.wixsite.com/
monsie

PROFESSIONNELLE EN RE- LATION D'AIDE METC

(Méthode Ecoute Ton Corps) :

Christel BREYNE au
06.82.19.49.32 ou par mail :
chris-
tel.breyne.lavieensoi@gmail.com

NATUROPATHE- IRIDOLOGUE

Aude EFFANTIN

65 Montée de l'église à Chante-
merle les Blés

Tél : 06 02 37 18 50

Mail : ae.naturo@gmail.com

Site internet : aude-effantin.fr

CAMPING ET- CHAMBRES D'HOTES :

CHAMBRE D'HÔTES :

Les 7 Semaines - Isabelle et Alain
KABBAJ au 04.75.07.45.61 ou
sur le site :

chdhotes.chantemerle.free.fr

La Pietra - VALLET Pascal
au 04.75.06.32.32

Les gîtes du Mas de Surlan—
Nadine
et Thierry LECUROUX au 04 75
23 70 40 ou 06 31 98 87 43

La grange des Vosserts
au 06 31 56 14 85

Emailpascale.lagut@outlook.fr

CAMPING :

Mme ALIMONDO Josiane et M.
ALIMONDO Cyril (mère et fils),
propriétaires du camping « Le
Chante Merle ». Tel
04.75.07.49.73

VENTES A EMPORTER :

PIZZAS :

Chaque vendredi soir le camion
« PIZZA MARCOU », tenu par
Gaëlle, est stationné devant la
Mairie, au 06.09.48.42.41

ROY'HOME BURGER :

Le jeudi soir (semaines impaires),
est stationné devant la mairie, au
06.72.45.37.41

TRANSPORTS :

TAXIS :

Taxis Drôme 26
06.29.45.76.03

ABCD Taxi
M. CHATAGNON-NEZONDET
Kévin
06 64 14 20 34
Infos / résa : 06 64 14 20 34
www.abcdtaxi.fr

A VOS AGENDAS

Cérémonie du 11 Novembre : hommage aux héros de la Grande Guerre

À l'occasion de la commémoration de l'Armistice de 1918, la municipalité vous convie à la **cérémonie du 11 novembre**.

Rendez-vous à 10h45 devant la mairie, pour un temps de recueillement et d'hommage aux soldats tombés pour la France.

Cette année encore, l'association « **Patrimoine Chantemerle d'Hier et d'Aujourd'hui** » vous proposera une petite exposition photo à la salle des mariages de la mairie .

Ensemble, perpétuons le devoir de mémoire.

Repas des aînés

Le Maire, le Conseil Municipal et les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont le plaisir de vous convier à un repas de fin d'année qui aura lieu :

**Le jeudi 04 décembre 2025 à 12 heures à la salle rurale
d'animation**

Comme habituellement, ce repas est destiné aux personnes âgées d'au moins 65 ans. Si des personnes n'auront pas reçu l'invitation en novembre, merci de vous faire connaître en mairie.

Comme habituellement, les chantemerlois résidant en ehpad recevront un colis de Noël offert par la commune.

Journée Jeux

Le CCAS vous propose une journée jeux le **dimanche 8 février 2025** à la **salle rurale**, à partir de **14h**. Venez partager un moment convivial et chaleureux.

Concours de coinche du Merle Perché

L'association **Le Merle Perché**, située au **1245 Route des Bois** , organise un **concours de coinche** le **samedi 21 février**.

Les inscriptions auront lieu à partir de **17h**.

Un rendez-vous convivial à ne pas manquer pour les amateurs de cartes !



MAIRIE

Mairie

10 rue des Écoles

26600 CHANTEMERLE LES BLES

Service administratif : 04.75.07.47.53

E-mail : mairie.chantemerle.les.bles@wanadoo.fr

Site internet : chantemerlelesbles.fr

Panneau Pocket à télécharger (manifestations)

Ouverture au public

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 08h00 à 12h00

Le mercredi de 08h00 à 12h00 et le vendredi après-midi de 15h00 à 17h00

Permanence du Maire

Du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 sur rendez-vous

Agence Postale Communale

Tél. : 04.75.07.16.69

Ouverture au public

Le lundi, mardi et jeudi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 14h30

Le mercredi de 10h00 à 11h45

Le vendredi de 10h00 à 12h00 et de

15h à 16h45

Ecole de Chantemerle les Blés

Tél. : 04.75.07.45.14

**Panneau Pocket**

La commune s'équipe de l'application PanneauPocket. Téléchargez-la pour recevoir nos informations !





INFOS ALERTES AGENDA

 **Gratuit**

 **Anonyme**

 **Sans Publicité**

Disponible aussi depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

Suivez le guide pour télécharger simplement l'application et recevoir nos actualités en temps réel

ETAPE 1

Ouvrez le store de votre téléphone ou tablette :



Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de recherche puis cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !

ETAPE 2

Une fois l'application PanneauPocket ouverte, recherchez la commune, le code postal ou cliquez sur "Autour de moi".

ETAPE 3

Enfin, cliquez sur le  pour ajouter la commune à vos favoris et recevoir les notifications. Bonne utilisation !

Encore plus simple, scannez pour télécharger l'appli ! 



2026

Cérémonie des vœux du Maire

*Le Maire et son Conseil Municipal de Chantemerle les Blés ont le plaisir
de vous convier à la cérémonie des vœux de la commune,*

*le vendredi 9 janvier 2026 à 19h
au complexe sportif Michel Martin*

*Venez partager ce moment de convivialité et découvrir les projets à venir
pour notre commune !*

